

Restitution Table ronde 1

La structure d'appui linguistique

Définition/ Terminologie => structure d'appui linguistique = académie.

Contexte du colloque de ces 4 jours => il s'agit de la création de l'académie des langues wallisienne et futunienne.

Remarques préliminaires

Le projet d'académie des langues wallisienne et futunienne existait déjà voilà plus de dix ans. Cependant celui-ci n'a pu aboutir pour des raisons de financement. L'an dernier ce projet fut directement porté par les politiques au ministère de la culture avec à la clé la demande de création d'un poste de chargé de mission dont la tâche allait être de superviser la mise en place de la structure. Encore une fois le manque de financement va laisser sans suite le projet d'académie. C'est à partir de là que le Territoire s'est retourné vers la Nouvelle-Calédonie pour que ce projet d'académie soit inscrit à l'accord particulier dont la signature se fera prochainement.

Adosser ce projet à l'accord particulier donnera plus de crédit à la structure (car c'est un partenariat entre WF et la NC et l'Etat) mais aussi et surtout de bénéficier des compétences techniques et scientifiques de la Nouvelle-Calédonie à travers l'ALK et l'université, par exemple. Aujourd'hui la diaspora Wallisienne et Futunienne en NC est forte de 21 000 personnes. Ce partenariat WF-NC constitue un autre espace de discussion dans l'amélioration du vécu de la notion de destin commun autour de laquelle sont rassemblés Kanaks et Wallisiens et Futuniens. Par ailleurs, l'utilisation du sentier de l'accord particulier est aussi un gage de verrou contre l'instabilité politique locale qui pourrait à tout moment compromettre le processus création de l'académie. Bien entendu le concours de la Polynésie française sera également sollicité. Politiques, chefs coutumiers, chefs de services, chercheurs, amis sincères de l'académie des langues wallisienne et futunienne, Wallisiens et Futuniens, nous devons tous nous unir pour porter ce projet. C'est pour cela Mr le Préfet que nous demandons un engagement fort de l'Etat à travers le vôtre. Vous serez, Monsieur le Préfet, régulièrement avisé de l'évolution du projet d'académie. Enfin

Ainsi, si nous sommes tous là aujourd'hui c'est bien pour que cette académie voie le jour et que sa naissance devienne un acte politique prioritaire. En effet, l'académie des langues wallisienne et futunienne doit être portée par la population locale de ce territoire à travers ses représentants que sont les politiques et les chefferies locales.

I/ La genèse de l'académie : le chargé de mission

La création de l'académie doit se faire en aval d'un travail de fond. Celui-ci sera effectué par un chargé de mission (CM) recruté par l'Assemblée Territoriale (AT). Il aura pour rôle de conseiller et d'émettre des propositions à un comité technique lequel sera chargé de nommer les futurs académiciens.

Le profil du poste de CM

- Niveau d'études : BAC + 3 minimum en linguistique (Licence)
- Être locuteur du Wallisien ou du Futunien
- Avoir une expérience du territoire

Le CM devra être une personne ressources et une force de proposition. Le poste de CM est avant tout un poste de technicien, de logistique et non un poste honorifique doté d'un pouvoir quelconque. Il ou

elle devra faire preuve de talent en communication et en relations humaines pour aller à la rencontre des différentes instances et partenaires locaux.

Suite aux réunions de l'an dernier et dans un souci d'aide et de soutien technique au projet d'académie, la Délégation Générale à la Langue Française et aux langues de France (DGLFLF) offre une formation au CM à Paris, en matière de politique linguistique générale et sur la politique de mise en œuvre des politiques linguistiques. (Cette aide est particulière pour WF / collaboration/ soutien technique).

Calendrier

Le poste de CM devra être inscrit pour le budget de 2015 voté au budget en fin 2014.

- 1) lancement de l'appel à candidature en interne (avec un délai de rigueur de 3 semaines et recrutement devant intervenir dans les 3 à 4 semaines qui suivent)
- 2) Dès le recrutement le CM sera rémunéré.
→ Le CM sera secondé par un CT dans l'établissement de l'inventaire et des partenariats.
- 3) Le CM ira en formation à l'ALK, ALP, DGLFLF.
- 4) 1 an après le CM convoque le CT pour exposer le travail réalisé.

Les missions du CM

L'AT devra envoyer une lettre mission qui cadrera les rôles et les missions du CM. Ce dernier doit animer et porter ce projet. Le CM devra établir un inventaire de tous les travaux effectués sur la langue wallisienne et futunienne. (Vice rectorat, DEC, Wallis et Futuna 1^{ères}, etc.). C'est aussi le technicien qui va faciliter les tractations entre l'AT et les diverses institutions. Il est l'élément centralisateur de toutes les idées qui émaneront des différents partenaires de la future académie. A partir de là il conseillera le comité technique dans le choix des futurs académiciens entre autres.

Remarque : Est-ce que le CM aura le droit de postuler ou non sur le poste de directeur de l'académie ?

II/ Le comité technique

Le projet d'académie demande la création d'un **comité technique** (CT). Ce comité doit se composer de divers partenaires comme l'Etat et les politiques locales. Il doit faciliter la gestion et le financement de l'académie. Il s'agit d'un groupe de réflexion qui aura pour objectif d'expliquer aux populations la nature et le futur statut de l'académie.

Le statut de l'académie est important car il appelle *de facto* la question du financement. Pour le financement de la structure les appuis sont nombreux :

- le ministère de la culture
- le ministère de l'Outremer
- la coopération régionale
- l'accord particulier
- les fonds européens

Composition du comité technique :

1 représentant - l'AT

- des trois chefferies
- du vice rectorat
- de la Délégation Générale à la Langue française et aux langues de France (DGLFLF)
- de la Préfecture
- des Affaires culturelles

- de la Mission catholique
- de la DEC
- de la condition féminine
- Wallis et Futuna 1^{ères}

Cela porte déjà ce comité à 12 membres. Une liste qui pourrait se compléter plus tard.

III/ La création de l'académie (ALWF) et perspectives

La création de l'académie

L'académie sera une institution territoriale dont le financement sera inscrit au budget du territoire. Le CT se chargera de lui trouver un nom. (*Fare Vana'a* est le nom de l'académie des langues tahitiennes). Les objectifs et les missions de l'académie des langues wallisienne et futunienne seront repris de façon succincte dans une courte déclaration. Cela permettra de cibler les financements nécessaires et de définir les sources de financement.

La création de l'académie appelle la pérennisation de crédits dont l'assurance future dépend l'action et du soutien apportés par les politiques et les chefferies. L'académie deviendra un service à part entière. Il y aura une académie et deux antennes : l'une à Wallis et l'autre à Futuna.

Remarques : académiciens sont payés en NC à la vacation sauf le CM qui lui est salarié de l'académie.

Les missions de l'académie

L'académie aura pour rôle :

- * La codification de la langue wallisienne et futunienne : la traduction, la constitution de nouveaux lexiques en phases avec la modernité.
- ** La validation des travaux scientifiques sur la langue wallisienne et futunienne par un comité scientifique (Claire Moyse-Faurie, etc.)
- *** la production et la promotion de supports destinés à l'enseignement.
- **** Travailler sur des supports concernant la grammaire du WLS1 et du FTN1.
- ***** la sauvegarde du patrimoine.

PERSPECTIVES

Au final l'académie définit la politique linguistique à mettre en œuvre localement, mais elle doit aussi élargir ses horizons de travail et œuvrer avec d'autres institutions extérieures comme l'ALK, ALP, la DGLFLF.

Les travaux et les acquis de l'académie serviront localement pour la création d'une option « wallisien » ou « futunien » au bac. C'est aussi une façon de pérenniser l'enseignement du wallisien et du futunien dans le primaire, au secondaire et plus tard dans le supérieur.

Enfin ce travail bénéficiera aussi aux Wallisiens et aux Futuniens issu de la diaspora et en particulier à ceux qui vivent en Nouvelle-Calédonie.